



# CFE-CGC Orange

Adresse postale : 10/12, rue Saint Amand - 75015 Paris

Tél : 01 46 79 28 74

E-mail : [secretariat@cfecgc-orange.org](mailto:secretariat@cfecgc-orange.org)

---

Réf. : PS/07/01/2024-07-10

Lettre simple

**ORANGE SA**

111, quai du Président Roosevelt

CS 70222

92449 ISSY LES MOULINEAUX CEDEX

À l'attention de **Monsieur Vincent Lecerf**

Directeur Exécutif des Ressources Humaines

Paris, le 10 juillet 2024

**Objet : alerte concernant l'application déloyale des mesures salariales 2024**

Monsieur le Directeur Exécutif,

La CFE-CGC Orange condamne fermement les mesures salariales 2024 indécentes, prises unilatéralement par la Direction, par suite de l'échec des négociations (NAO).

Par ce courrier, elle tient aussi à vous exprimer son profond désaccord quant à leur mise en œuvre.

L'instauration d'un budget insuffisant et le choix d'une répartition individualisée des rémunérations ont entraîné une absence d'augmentation pour un nombre important de salariés méritants, ce qui considéré par tous injuste et a mis en porte à faux nombre de managers vis-à-vis de leurs collaborateurs.

La décision unilatérale du 11 mars 2024, stipule que toute mesure individuelle ou collective doit être notifiée. Cependant, il apparaît que nombre de salariés n'ayant pas reçu d'augmentation n'ont pas été informés. Ils ont été privés de leur droit à l'information des motivations justifiant cette décision.

De surcroit, la CFE-CGC Orange dénonce votre décision d'interdire aux personnels d'accéder à l'outil "nuage de points". Cet outil permet aux salariés de connaître leur positionnement salarial.

Cette décision, prise sans communication préalable, est l'expression d'une volonté de manque de transparence et de loyauté envers les personnels et les organisations syndicales.

La CFE-CGC Orange estime que ces pratiques relèvent d'une violence sociale avérée qui au-delà des risques qu'elle entraîne conduit à un désengagement des salariés, et à une dégradation de la performance et de la compétitivité de l'entreprise.

Face à cette situation, le syndicat exige l'organisation d'une réunion dans les meilleurs délais. Il est nécessaire de revenir sur ces décisions jugées injustes et opaques, de rétablir la transparence et d'instaurer un dialogue social constructif et respectueux.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur Exécutif l'expression de nos respectueuses salutations.

Patrice Seurin  
Délégué Syndical Central

Handwritten signature of Patrice Seurin in black ink, featuring a stylized 'P' and 'S'.

Moinier Christophe  
Délégué Syndical CFE-CGC Orange

Handwritten signature of Christophe Moinier in black ink, consisting of a series of fluid, overlapping strokes.